Economie Sociale et Solidaire :

Un nouveau champ du développement économique

Présentation détaillée PROCESS 2012-2015

Axe 1

DEVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT DANS L'ESS - ARTICULATION AVEC CREAFIL[1] LOIRE SUD

COMPOSANTES		OBJECTIFS
Axe 1.1	Porte d'entrées CREAFIL Proposer un parcours structuré aux porteurs de projet en les orientant vers la ou les structures les mieux adaptées à leur projet, leur permettant ainsi gain de temps et efficacité.	Positionnement de la MIFE Loire sud comme porte d'entrée du réseau, au même titre que la CCIT et la CMA Loire. Les portes d'entrée doivent être en capacité d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les créateurs quelque soit leur type de projet. Pour ce faire, elles élaborent un protocole d'accueil commun et formeront leurs chargés d'accueil à répondre à tout type de projet. Ainsi, les consulaires seront en capacité d'assurer un premier accueil des porteurs de projets de l'ESS.
Axe 1.2	Détection Développer et renforcer les actions de détection et de sensibilisation existantes.	Positionnement de structures de l'ESS
Axe 1.3	Suivi post création	Positionnement des coopératives d'activité Talents Croisés et Cabestan, ainsi que le fonds territorial Loire Active et l'URSCOP. Le Dispositif Local d'Accompagnement est recensé parmi les membres du réseau CREAFIL.
Axe 1.4	Implantation	- La MIFE Loire sud et le cluster « culture et coopération » ont participé à l'étude « Schéma d'Accueil Economique », dont l'objectif est de proposer un accompagnement aux porteurs de projets pour répondre à leur problématique de recherche immobilière. - Veille régionale sur la thématique immobilière, notamment avec Grenoble (projet ARTIS 2)

Axe 2

ACTIVER ET MOBILISER LA COMMANDE PUBLIQUE ET PRIVEE

COMPOSANTES		OBJECTIFS
Axe 2.1.1	Mise en place d'un appui technique au montage de dossier - Professionnalisation des entreprises de l'ESS	Professionnaliser les structures de l'ESS sur les points suivants : - Cadre réglementaire : le code des marchés publics - La veille : méthodologie et outils - Réponse à la commande publique : méthodologie et outils - Dématérialisation et réponse électronique aux marchés publics - Rédaction d'un mémoire technique - Rédaction d'un conventionnement - Formation aux référentiels d'analyse de la valeur durable
Axe 2.1.2	Mise en place d'un appui technique au montage de dossier - L'E3SVP, un service complet en conseil et expertise technique	Accompagner les structures de l'ESS dans leurs réponses aux marchés publics par la mise en place d'un service complet en conseil et expertise technique.
Axe 2.2.1	Mise en place d'un pacte ESS - Définition de nouveaux critères d'analyse d'offres	Définir et appliquer des critères d'analyse des offres en sus des clauses d'insertion (articles 14, 30 et 53 du Code des Marchés Publics) : - article 54 du Code des Marchés Publics pour « un droit de préférence attribué, à égalité de prix ou à équivalence d'offres, à l'offre présentée par une société coopérative ouvrière de production, par un groupement de producteurs agricoles, par un artisan, une société coopérative d'artisans ou par une société coopérative d'artistes ». - critères d'analyse de la valeur durable - critères définis dans le cadre de la norme ISO 26000 (management sociétal) - critères définis pour l'agrémentation « entreprise solidaire » (Préfecture)
Axe 2.2.2	Mise en place d'un pacte ESS - Information et accompagnement des partenaires publics	- Informer et accompagner les services juridiques des collectivités locales en vue de permettre la mise en œuvre de modalités de contractualisation entre collectivités et acteurs de l'ESS innovantes et favorisant la coopération entre acteurs. - Améliorer la connaissance des décideurs publics quant aux structures ESS de leur territoire
Axe 2.2.3	Mise en place d'un pacte ESS - Mise en place d'un « Social Business Act »	- développer de nouveaux partenariats ESS et économie conventionnelle - promouvoir la croissance des entreprises de l'ESS en les aidant à surmonter les problèmes qui continuent à entraver leur maintien et leur développement et de fait, leur rôle d'acteurs au service d'un territoire

Axe 2.3.1	Création d'un laboratoire in situ - Les ateliers de réflexion prospective	Relier tous types de partenaires potentiels des projets de développement économique du territoire dans le but d'échanger, diffuser des connaissances, analyser les besoins du territoire, stimuler la réflexion
Axe 2.3.2	Création d'un laboratoire in situ - Montage de Pôle Territorial de Coopération Economique	- Expérimenter un nouveau mode de coopération entre acteurs du territoire via le projet de cantine créative sur le quartier MPA - Faire connaître la richesse économique et sociale des entreprises de l'ESS - sécuriser les moyens des entreprises de l'ESS - mutualiser les moyens liés aux activités des entreprises de l'ESS pour les optimiser - mettre en adéquation des politiques mises en place avec les besoins du territoire - capitaliser pour un essaimage efficient

Axe 3

PROMOUVOIR-VALORISER L'ESS COMME VECTEUR DE CREATION ET CONSOLIDATION D'EMPLOIS

COMPOSANTES		OBJECTIFS
Axe 3.1.1	Elaboration d'une stratégie de communication de l'ESS et ses outils - Elaboration d'une stratégie de communication de l'ESS	– Promouvoir et valoriser l'ESS en tant que pourvoyeuse d'emplois de qualité et non délocalisables, répondant à des besoins spécifiques de territoire. – Promouvoir les opportunités d'emplois à moyen et long terme, pour participer à une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (pyramide des âges des structures ESS, gestion des 2ème partie de carrière, etc.) – Valoriser le rôle des structures ESS dans le champ du développement durable pour renforcer leur positionnement sur des marchés vecteurs d'emplois.
Axe 3.1.2	Elaboration d'une stratégie de communication de l'ESS et ses outils - La « boîte à outils » de communication de l'ESS	- Promouvoir et valoriser les outils (existants et à venir) de professionnalisation spécifiques à l'ESS en Loire Sud au niveau local, régional, voire national. - Mise en place d'une coordination des actions de promotion et valorisation de l'ESS en Loire Sud en terme de calendrier et de communication
Axe 3.2	Positionnement marketing de l'ESS en Loire Sud - Le présent d'hier en Loire Sud	Présentation de l'histoire de l'ESS en Loire Sud depuis son apparition
Axe 3.3	Actions de promotion et valorisation hors RSRA/le mois de l'ESS	Organisation à destination de tout public d'actions coordonnées de promotion et valorisation de l'ESS
Axe 3.4	Actions de promotion et valorisation in RSRA/le mois de l'ESS	Organisation à destination de tout public d'actions coordonnées de promotion et valorisation de l'ESS au cours des mois de novembre pour l'organisation des *Rencontres Solidaires en Rhône Alpes* et du *Mois de l'ESS*.

Axe 4

PROFESSIONNALISER LES ACTEURS

COMPOSANTES		OBJECTIFS
Axe 4.1.1	Professionnalisation des acteurs de l'ESS - Professionnalisation des acteurs de l'ESS pour un ancrage dans les instances	Professionnaliser les acteurs de l'ESS siégeant dans les instances
Axe 4.1.2	Professionnalisation des acteurs de l'ESS - Professionnalisation des acteurs de l'ESS pour une adaptation aux contraintes socio économiques	1. Développer auprès des acteurs ou futurs acteurs de l'ESS (bénévoles, salariés, élus, directeurs…) intervenant dans la prise de décision, des connaissances, compétences professionnelles dans les domaines suivants : – Gestion – management/RH – Développement 2. Initier et favoriser des actions collectives d'appui-conseil RH en mobilisant les outils Région, Etat, OPCA, Consulaires… (ADEC, Sécurise'ra, ingénierie collective DLA, Contrat Sectoriel…).
Axe 4.1.3	Professionnalisation des acteurs de l'ESS - Professionnalisation des acteurs de l'ESS pour des actions de promotion-valorisation	Former les acteurs de l'ESS organisant ou participant à des actions de promotion et valorisation de l'ESS
Axe 4.2.1	Professionnalisation des acteurs hors ESS (partenaires publics, socio économiques hors ESS) - Professionnalisation des décideurs publics et acteurs socio économiques hors ESS	– Développer de nouveaux modes de partenariats – promouvoir la croissance des entreprises de l'ESS en les aidant à surmonter les problèmes qui continuent à entraver leur maintien et leur développement et de fait, leur rôle d'acteurs au service d'un territoire
Axe 4.2.2	Professionnalisation des acteurs hors ESS (partenaires publics, socio économiques hors ESS)- Professionnalisation des services techniques (juridiques, marchés et opérationnels) au sein des collectivités	Outiller les services techniques (juridiques, marché et opérationnel) au sein des collectivités locales en vue de permettre la mise en œuvre de modalités de contractualisation entre collectivités et acteurs de l'ESS innovantes et favorisant la coopération entre acteurs.

Axe 5

ANCRER L'ESS DANS LES INSTANCES SOCIO-ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

COMPOSANTES		OBJECTIFS
Axe 5.1.1	Organisation de l'ancrage - Identification des instances et des représentants	Elaboration d'une stratégie de représentation de l'ESS au sein des instances socio-économiques Sud Ligériennes pour : - Assurer une meilleure prise en compte du champ de l'ESS au sein des collectivités et autres instances socio-économiques - Diffuser les bonnes pratiques de l'ESS au sein de ces instances
Axe 5.1.2	Organisation de l'ancrage - Modalités de représentation au sein des instances	- Elaboration et mise en place du cadre d'intervention des représentants de l'ESS au sein des instances socio-économiques Sud Ligériennes (missions, moyens, outils) pour assurer une meilleure prise en compte du champ de l'ESS au sein des collectivités et autres instances socio-économiques. - Création d'une plateforme virtuelle d'échange pour outiller les mandatés et permettre un discours communs sur l'ESS dans les instances. Notion « d'enpowerment ESS ».

Axe 6

ANIMER LE RESEAU ET EVALUER LES PERFORMANCES DE PROCESS 2012-2015

COMPOSANTES		OBJECTIFS
Axe 6.1.1	Animation de PROCESS 2012-2015 - Le Pilote SEM	Appui à la mise en œuvre de PROCESS 2012-2015
Axe 6.1.2	Animation de PROCESS 2012-2015 - L'animateur	Mettre en œuvre PROCESS 2012-2015
Axe 6.1.3	Animation de PROCESS 2012-2015 - Le Comité de Pilotage	Mettre en place une instance décisionnelle
Axe 6.1.4	Animation de PROCESS 2012-2015 - Le Comité Technique	Mettre en place une instance consultative
Axe 6.1.5	Animation de PROCESS 2012-2015 - Le Comité Scientifique	Mettre en place un comité d'expert
Axe 6.1.6	Animation de PROCESS 2012-2015 - Le cercle « Grands Employeurs »	Mettre en place un comité d'expert
Axe 6.2	Evaluation des performances de PROCESS dans son premier cycle de vie	- Evaluer l'impact global de PROCESS 2012-2015 en matière de développement socio-économique sur le territoire Loire Sud en prenant en compte simultanément les volets économique, social et environnemental - Elaborer des préconisations pour le PROCESS 2ème cycle de vie - Evaluation de l'impact sur les acteurs de l'ESS